les 15 années suivantes, les importations tombèrent en 1808 à la somme de 56,990,000 piastres (284,950,000 francs), et les exportations à celle de 22,430,960 piastres (112,154,800 francs). La guerre de 1812 à 1816 fournit de l'emploi à des navires qui autrement cussent pourri dans les bassins, et occasiona la construction de quelques corsaires fins voiliers; mais le commerce du pays continua de décliner au point qu'en 1814 les importations ne représentaient plus qu'une valeur de 12,965,-000 piastres (64,825,000 francs), et les exporta-tions 6,927,441 piastres (34,637,205 francs). La cessation de la guerre ranima l'industrie, et en 1815 les importations atteignirent la somme de 113,041,274 piastres (565,206,370 francs), et s'éleverent à celle de 147,103,000 pinstres (735,-515,000 francs) en 1816 : les exportations de ces deux mêmes aunées furent de 52,557,753 piastres (262,788,765 francs), et de 81,905,452 piastres (409,602,250 francs). Ce chiffre d'importations excessif, eu égard aux besoins du pays à cette époque, descendit l'année suivante à 99,250,000 piastres (496,250,000, francs); et à partir de cette date jusqu'en 1830, l'année 1818 exceptée, le chiffre moyen des importations ne dépassa pas 78 millions de piastres (390 millions de francs), et les exportations atteignirent à peu près la même

Ainsi done, l'on voit que la moyenne des importations ou des exportations ne dépassait pas \$78,000,000 à cette époque. Nous ne sommes que de quelques années en arrière des Etats-Unis sous ce rapport. - Je disais, il y a un instant, que la question de la confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord n'était pas nouvelle, et, en effet, l'on voit que l'on s'en est occupé à une époque assez reculée de l'histoire du pays. Des 1821, le chef du parti radical du Haut-Canada. M. W. L. MACKENZIE, disait qu'il désirait de tous ses vœux la confédération des provinces britanniques. Depuis dix ana, surtout, ce projet a été discuté, et la discussion l'a mis au nombre des faits positifs, comme il sera bientôt au nombre des faits accomplis. (Ecoutez ! écoutez !) Il n'y a pas quo les membres de ce côté-ci de la chambre qui soient en fayeur d'une union fédérale,-les uns sont en faveur d'une confédération de toutes les provinces, et les autres en faveur d'une confédération des deux Canadas seulement,-mais tous veulent une union fédérale quelconque. Lors de la crise de 1858, le gouvernement Brown-Dorion devait régler les difficultés de cette époque, et si j'ai bien compris l'un des membres de ce gouvernement, qui se présentait alors à ses électeurs pour faire ratifier par eux son acceptation d'un portofeuille dans ce ministère, le remède que ce gouvernement proposait était |

une union fédérale des deux Canadas; mais il dit aussi que malgré que la politique du gouvernement, dont il faisait partie, ne fût pas encore parfaitement définie, il pensait qu'il devait s'occuper plus tard de la question de la confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Cet honorable membre était l'hon. M. LEMIEUX, et le comté de Lévis l'élut unanimement alors, après ces déclarations de sa part.—A peu près dans le même temps, la presse s'est occupée de la question, et M. J. C. TACHÉ, aujourd'hui secrétaire du burcau de l'agriculture, a écrit un ouvrage presque prophétique sur la question de la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord. Je n'ai pas besoin de dire que ce monsieur avait acquis beaucoup d'expérience par ses voyages et beaucoup de connaissances par ses études et son travail, et qu'il était par conséquent parfaitement capable de bien juger la question. Je dis donc que M. TACHE a écrit un ouvrage assez long, dans lequel il trace à grands traits l'avenir de la confédération des provinces; et je demanderai à la chambre de me permettre de citer quelques lignes de cet ouvrage, et l'on verra que ce qu'il prédit va bientôt se réaliser ;

" Quelles espérances ne peut-on pas fonder sur l'avenir matériel de cette immense contrée qui renferme les provinces des deux Canadas, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terreneuve, de l'Ile du l'rince-Edouard, les territoires de la Baie d'Hudson et l'Ile Vancouver; quand on pense aux richesses d'un sol presque partout remarquablement fertile (nous exceptons l'extrême nord), aux ressources qu'offrent à la colonisation les matériaux que les siècles ont thésaurisés dans les forêts, aux immenses pêcheries du golfe, capables par elles-mêmes d'approvisionner le monde entier de poisson des meilleures espèces, quand on remarque que tout ce vaste continent offre, dans ses différentes conformations géologiques, les richesses minérales des dépôts les plus précieux, et que dans son sein la nature a disposé, comme à l'envie, des voies de communication d'une grandeur incroyable. Le sol fertile de ces provinces, que traversent dans toute leur étendue les fleuves St.-Laurent et St.-Jean, ou que baignent les eaux du golfe ou des grands lacs, les superbes forèts que parcourent les immenses rivières Outaquais, St. Maurice et Saguenay, les mines de cuivre des bords des lacs Supérieur et Huron, les mines de fer du Bas-Canada, les mines de charbon de la Nouvelle-Ecosso et du Nouveau-Brunswick, les ports de mer de Québec, Halisax et St.-Jean, les dépôts de minerais de tous genres dans toutes ces provinces, tout cela constitue un ensemble de moyens qui, si on les suppose mis en œuvre par une population suffisante, gouvernée par un système politique fondé sur les véritables principes d'ordre et de liberté pour tous, rend